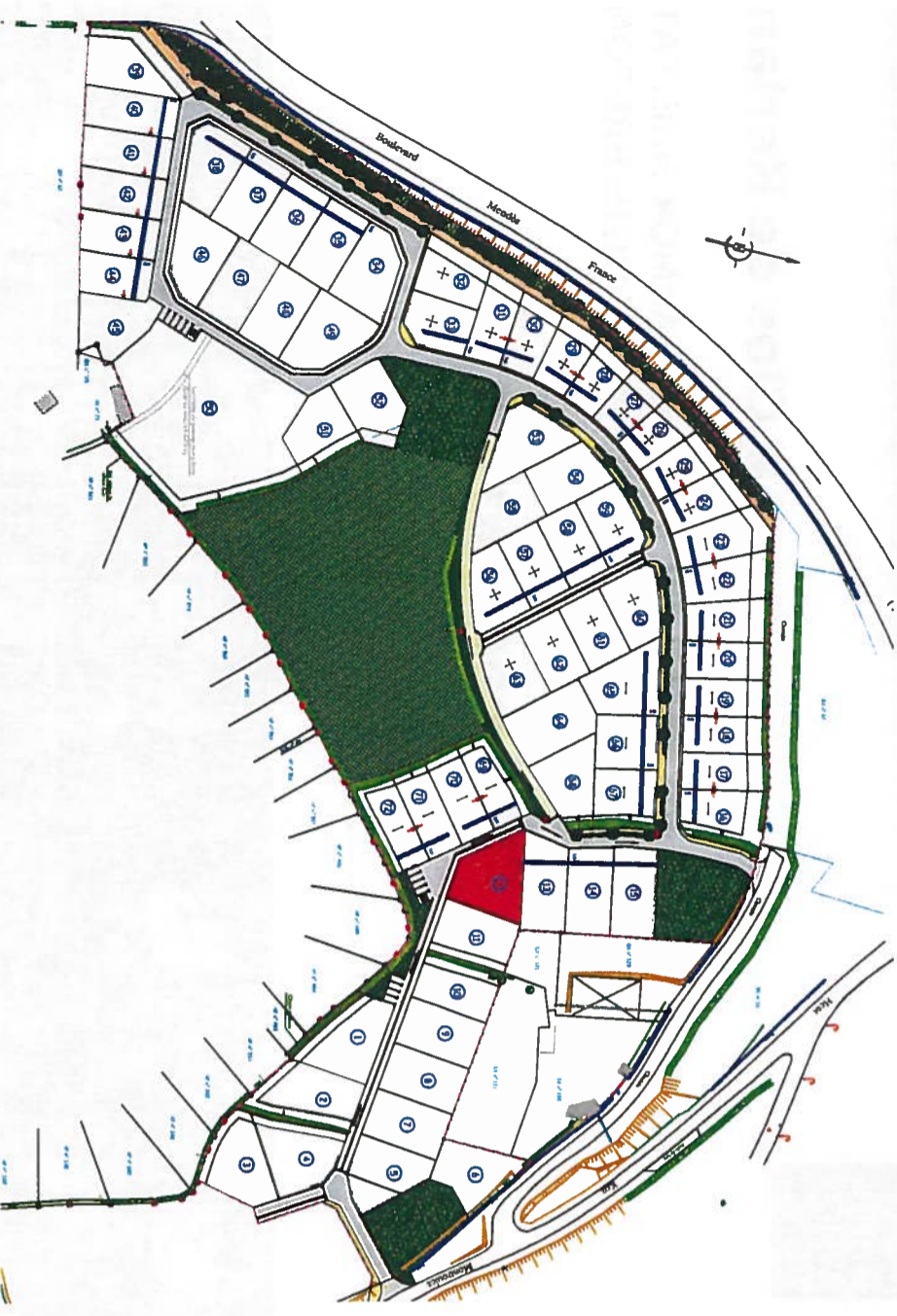


PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF



LEGENDE

1	Numéro du lot		Espace Naturel Conservé
	Borne O.G.E Nouvelle		Sens de circulation
	Borne O.G.E Ancienne		Sens de faitage obligatoire
	Piquet bois		Construction obligatoire en limite séparative
	Cotation périmétrique		- Coffrets électriques
	Courbe de niveau du terrain naturel avant travaux		- Regard multifonction (EP, Eu, Tel, Eau)
	Accès véhicule interdit		- Regard de branchement EU
	Cotation zone inconstructible		- Regard de branchement EU
	Zone inconstructible pour les bâtiments principaux		- Citerneau Eau Potable et regard téléphonique
	Talus existant à conserver et à entretenir		
	Plantations à réaliser		
	Alignement obligatoire de la façade du bâtiment principal (voir Règlement d'Urbanisme du lotissement)		

- La position des coffrets, branchements, etc. est figurative et sera confirmée après réception des travaux de viabilisation du lotissement.

- Tout déplacement de boîtiers, citerneaux ou de lampadaires, etc. sont à la charge de l'acquéreur ainsi que toutes les modifications de branchements en altimétrie et planimétrie.
(sous réserve de possibilité technique)

Le Clos de Kerlan

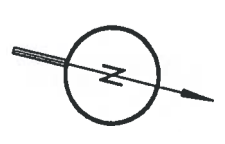
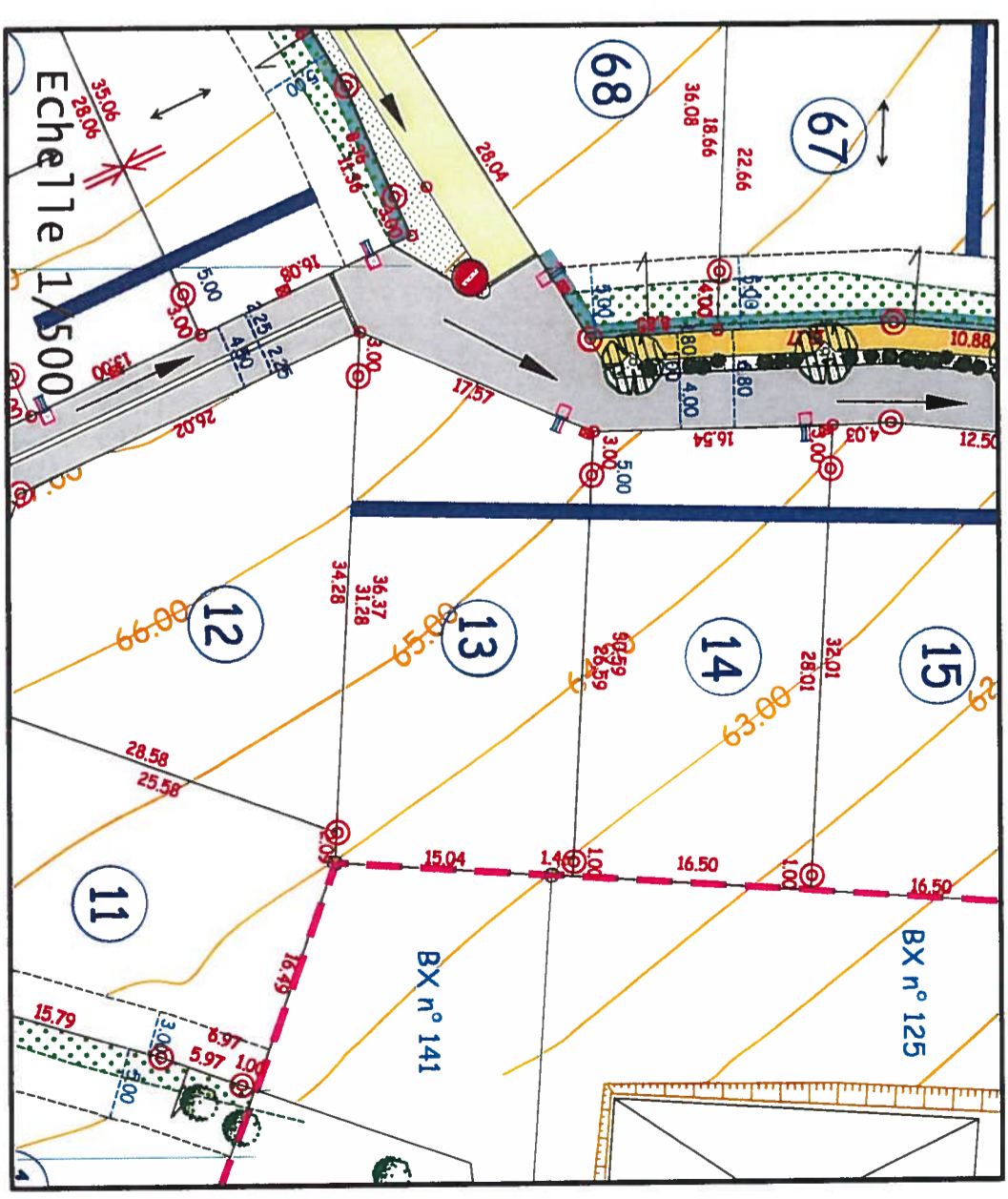
Permis d'Aménager N°PA 22113083001 du 29 AVRIL 2008

Plan du Lot n°13

Superficie : 552 m²

Cadastre : BX n°165

S.H.O.N. : 300 m² maximum



LOTISSEMENT LANNION (22)

Le Clos de Kerlan

Maîtrise d'ouvrage : ARMOR HABITAT
et LE LOGIS BRETON

PLAN DE VENTE

LOT n° 13

